

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Régie autonome des transports parisiens

Décision n° VAL 2012-13 du 19 juillet 2012 portant délégation de signature du directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique à un chargé d'affaires en immobilier dudit département

NOR : TRAT1230518S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique,
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la décision n° VAL 2012-23 du 6 avril 2012 portant délégation de pouvoirs du président-directeur général au directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique (VAL),

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation, à M. Patrice Legris, chargé d'affaires en immobilier du département valorisation immobilière, achats et logistique, à l'effet de signer, en son nom, l'acte contenant le rectificatif à l'état descriptif de division volumétrique de l'ensemble immobilier sis à Paris (75009), 6-6 *bis*, rue Auber, et 5, rue des Mathurins.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 19 juillet 2012.

*Le directeur du département
valorisation immobilière, achats et logistique,*
R. FEREDJ